



menaces de mort et violence par enfant de 9 ans

Par **1964mjm72**, le **03/05/2010** à **23:18**

Bj, ma fille de 9 ans et une de ces copines sont victimes de menaces de mort, noyade, étranglement, par une copine de classe. Cette dernière a mit à exécution sur une d'elles, mais le domaine éducatif, n'ont rien vu, et lors de l'entretien avec le responsable de l'école, il confirme qu'ils n'ont rien vu mais que suite aux réactions des parents ils agissent.... depuis le jeudi 29 avril rien n'a changé. Les 2 enfants sont terrorisés et ne supportent plus d'aller à l'école par peur des représailles de l'enfant qui continue ces menaces, depart le fait que les parents sont informés des faits. A près avoir rencontré les parents de l'enfant menaçant qui nie en bloquant les faits reprochés, ce lundi à continué de menacer de mort les deux filles, dont la mienne.

Ce soir le ton à monté d'un cran, j'ai rencontré le père et la mère à nouveau, en demandant que cette enfant devait cesser ces menaces. Elle dit qu'elle est innocente de tous ce qui c'est passé depuis la semaine en question. Le père ma demandé de quitter la maison car je venais de dire à cette enfant que à la prochaine menace ou exécution de geste d'étranglement, c'est moi qui m'occuperait d'elle. Donc ce soir, je suis à la recherche de démarche administrative, académie ou juridique, afin que cet enfant que les parents protège, ce que je peux comprendre, mais quand deux enfants racontes les faits et agissement et écrivent les peurs et les menances de cette dernières il y a moyen de s'inquiéter.Par contre dans le domaine scolaire, ils n'ont rien vues, cela est un simple incident.... "étranglement coups menaces de mort", les parents de cet enfant minimisent les faits, mais les deux autres qui ont subis ne souhaitent plus aller à l'école, tremble en classe pour ma fille qui se trouve à coté de cette dernière qui l'a menace régulièrement.

A la suite de ma visite avec ces parents ce soir, je crains la journée de demain à l'école pour ma fille.

J'ai pris RDV avec mon médecin pour demain soir et avec un spy pour mercredi, car elle mange peu depuis et se mange les doigts depuis.

Enfin je pense que l'angoisse et le stress est bien là, mais le mileiu scolaire ferme les yeux et les parent de cette jeune fille ne veulent pas croire à ces faits qui ne se font que pendant la récréation et à l'abris de regards des soi-disant surveillant.

Je suis dans un petit village, et je ne souhaite pas faire d'esclandre, je souhaite connaitre la marche a suivre pour que cet enfant comprenne qu'elle ne peut pas continuer? merci

Par **rosanita**, le **12/05/2010** à **16:41**

Madame,

Essayez de voir avec la direction de l'école

Allez au commissariat porter plainte ,

Apporter des certificats médicaux et une attestation de la pédopsychiatre, ou d'une psychologue pour enfants qui prouve le mauvais état dans lequel se trouve votre enfant.

S'il le faut écrire au procureur de la république et au juge des enfants.

Renseignez-vous auprès d'association d'aides aux victimes dans votre département.

Le bien-être de votre enfant est le plus important.

Le jeune âge de l'agresseur n'est pas une excuse, par ailleurs les parents sont civilement responsables des actes commis par leurs enfants.

Par **1964mjm72**, le **12/05/2010 à 22:02**

Bj et merci de vos conseils. Nous avons envoyés un message à l'académie de notre département qui pris l'affaire en main. Nous avons reçu une convocation avec le psychologue des écoles pour ce lundi qui viens, nous avons enmené notre fille chez le médecin qui nous a fait un certificat d'exemption scolaire pendant 2 jours avec demande de prise en compte de son état avant qu'elle ne reprenne sa place dans la classe, ce qui a été fait, le changement de place de l'enfant agresseuse et menacante, et les responsables de l'académie sont intervenu dans l'établissement et nous attendons les retombées ce lundi lors de l'entretien avec le psychologue.

Entre temps nous nous sommes rendu à la gendarmerie afin de les prévenir des faits et nous avons les éléments en attente suivant les débouchées de ce lundi. Autrement notre enfant à également été consulté par un spychologue extérieur qui nous a informé également que le dépôt de plainte allait avoir plus d'impact sur l'enfant agresseuse afin de faire poprter à sa connaissance les risques de ces propos et agissements. Nous vous tenons informé sur ce site à l'issue de lundi prochain suivant notre entretien et afin de connaitre si ce dossier aura une suite auprès de l'académie et a l'encontre d'une meilleure surveillance du milieu scolaire et une prise en charge plus que sérieuse lors de faits de menace de mort avec étranglement. Encore merci de votre réponse qui nous conforte dans les démarche en cours.....

Par **TUMATAHI**, le **02/06/2013 à 14:52**

BONJOUR

Mon fils m a signalé vendredi 31 mai, que pendant la récréation à l'école plusieurs garçons de maternelle et primaire (car dans cette école de environ 40 élèves, il y a deux classes uniques) l'ont tabassé de coups de pieds et deux élèves ont tenté de l'étrangler avec des cordes à sauter autour du cou. Mon fils n a pas l habitude de se plaindre mais vendredi, il

avait l'air affecté, les larmes aux yeux (essayant de se retenir). L'institutrice a entendu la conversation, et m'a expliqué qu'ils étaient tous surexcités...Je souhaite en rediscuter avec elle dès lundi matin et souhaite vivement qu'elle convoque leurs parents. Je suis moi même animatrice du périscolaire le matin et encadrante à la cantine de 11H30 à 13H30. Je les connais tous et concernant les deux élèves qui ont tenté l'étranglement, l'un des deux a déjà été victime du deuxième...). Malgré les signalements verbaux et écrits (dans un registre)de l'équipe encadrante, et les convocations des instituteurs aux parents d'élèves "agités", la violence persiste... Je n'ai pas l'intention de mettre tout le monde "mal à l'aise", en revanche, je ne vais pas m'écraiser ...l'étranglement est inacceptable et grave, nos enfants vont en récréation pour se défouler pas pour se faire tabasser ou étrangler! J'aimerais connaître vos opinions!

Par **Jibi7**, le **02/06/2013** à **15:56**

Contactez la médecine scolaire
l'inspection académique - par écrit
et portez plainte à la gendarmerie en envoyant copie à ces différentes instances + la mairie qui est concernée par tout le périscolaire (et pourrait temporairement affecter une personne de plus pour les récrés etc..qui servira de témoin en cas de besoin)
(si vous avez qqn capable de prendre en vidéo cachée les récrés cela évitera les témoignages inutiles des enfants .)

Il y a des mesures d'évictions scolaires, d'éloignement, voire simplement d'interdiction de cour de récréation avec occupation "intelligente " par ailleurs (ramasser les crottes de chiens par ex!

S'il y a urgence et que vous n'y arrivez pas demandez à votre médecin de faire un certificat médical pour que votre fils soit sans attendre maintenu seul avec jeux à prévoir (pour que ce ne soit pas une punition pour lui)

cela ne mettra que 24h...et au moins vous ne culpabiliserez pas en cas de nouvelles dérives. Si par hasard votre fils rajoutait ou exagérerait ses plaintes pour des raisons personnelles cela fera un test pour lui aussi.

Par **1964mjm72**, le **02/06/2013** à **22:49**

Bj a vous. Suite à mon message, déposé en mai 2010, nous avons envoyé un mail à l'académie de notre région, et le mardi qui a suivi deux personnes sont venues à l'école. Il s'en est suivi d'une convocation des enfants concernés avec la psychologue des écoles. Nous avons également fait suivre notre fille par un psychologue extérieur pour qu'elle ne se culpabilise pas. Car elle pensait que l'on ne la croyait pas. A ce jour, elle se trouve en collège et les histoires de méchancetés entre les enfants est toujours d'actualité. Heureusement dans ce collège la directrice et les enseignants sont à l'écoute des enfants et des parents. Ce qui permet de traiter rapidement les choses, ce qui a permis l'intervention de gendarmes dans des classes pour une animation sur le harcèlement et sur les risques informatiques, et sur la jalousie des enfants entre eux, sur les effets vestimentaires, les meilleures notes les uns plus que les autres, le train de vie de certains parents par rapports à d'autres parents,

etc.....

Le monde des enfants n'est pas si facile que les parents que nous sommes nous pouvons imaginer au jour du monde de l'informatique et du progrès de la consommation.

En ce qui concerne vos sujets avec vos enfants, ne prenez rien à la légère, mais le dialogue est le mieux et si il n'y a pas d'écoute de vos différents interlocuteurs et que vous pensez que votre enfants vie mal à l'école, il faut aller plus haut..

En ce qui me concerne, j'ai été satisfait de nos interventions, et notre fille se sent écoutée, et nous confie facilement les choses qui peuvent la tracassée.

Bon courage à tous ceux qui suivent leurs enfants dans le milieu scolaire difficile dans certaines région. Je peux rassurer certains d'entre vous, je ne suis pas dans une grande ville, mais seulement dans un petit village, et les histoires sont toutes aussi importantes pour l'enfant qui peut mal vivre sont éducation, et qui peut même voir rater son orientation scolaire si les parents ne sont pas à son écoute.

Bonnes chances à vous tous et à vos enfants.....